

La blockchain désormais sous l'œil de Pékin

L'Administration chinoise du cyberspace (CAC) a introduit de nouvelles réglementations concernant les sociétés exploitant la technologie blockchain qui opèrent dans le pays.

Sous couvert d'assainir le secteur de la blockchain

Ces réglementations sont regroupées sous l'appellation «Réglementation sur la gestion des services d'information sur la blockchain»,

L'annonce a été publiée sur le site Web de l'organisme de réglementation le jeudi 10 janvier. Les lignes directrices, qui entreront en vigueur le 15 février, ont été élaborées dans le but de contribuer au « développement sain de cette industrie ».

Le CAC estime que ces nouvelles règles sont faites pour «préserver la sécurité nationale et les intérêts publics sociaux, tout en protégeant les droits et intérêts légitimes des citoyens».

Après les cryptomonnaies, la blockchain

La Chine réprime les crypto monnaies depuis 2017, année où le gouvernement chinois a tout simplement interdit les ICO et empêché les échanges de crypto-monnaie sur son marché intérieur.

La technologie de la blockchain semble, elle, tolérée, même si Pékin veut garder un oeil sur son usage.

Ainsi, les sociétés concernées seront tenues d'enregistrer les utilisateurs avec leur nom et leur identité nationale ou leur numéro de téléphone portable tout en éliminant tout contenu jugé interdit par la législation chinoise en vigueur.

Les entités qui violeraient ces règles seront passibles d'amendes ou de poursuites, a déclaré la CAC. Les amendes vont de 5 000 à 30 000 yuans (640 à 3900 euros).